

Cote du document: EB 2019/LOT/P.7  
Date: 19 août 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Mémoire du Président**  
**Proposition de financement additionnel**  
**République de Sierra Leone**  
**Projet de développement des filières agricoles**

Numéro du projet: 200001544

**Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Question techniques:

**Lisandro Martin**  
Directeur de la  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

**Jakob Tuborgh**  
Directeur de pays  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +225 20 23 88 12  
courriel: j.tuborgh@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	Error! Bookmark not defined.
<b>Résumé du financement</b>	Error! Bookmark not defined.i
<b>Recommandation pour approbation</b>	Error! Bookmark not defined.
<b>I. Contexte et description du projet</b>	Error! Bookmark not defined.
A. Contexte	Error! Bookmark not defined.
B. Description du projet initial	Error! Bookmark not defined.
<b>II. Justification du financement supplémentaire</b>	Error! Bookmark not defined.
A. Raison d'être et justification du financement supplémentaire	Error! Bookmark not defined.
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	Error! Bookmark not defined.
C. Composantes ou résultats à produire, et activités	3
D. Avantages, coût et financement	4
<b>III. Risques liés à l'exécution des activités additionnelles financées</b>	Error! Bookmark not defined.0
A. Risques inhérents au projet/programme et mesures d'atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	11
<b>IV. Exécution</b>	Error! Bookmark not defined.1
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et approches de communication stratégique	13
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement du projet	13
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	Error! Bookmark not defined.4
<b>VI. Recommandation</b>	Error! Bookmark not defined.4

## Appendices

- I. Updated project logical framework
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

### Équipe d'exécution du projet

---

Directeur régional:	Lisandro Martin
Chargé de programme de pays:	Jakob Tuborgh
Responsable technique du projet:	Robert Delve
Responsable de la gestion financière:	Radu Damianov
Spécialiste climat et environnement:	Steven Jonckheere
Juriste:	Itziar Garcia

---

## **Sigles et acronymes**

PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République de Sierra Leone
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et des forêts
<b>Coût total du projet:</b>	101,2 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	11,8 millions d'USD
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	Don de 50% au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et prêt de 50% à des conditions très avantageuses, délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an
<b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>	28,5 millions d'USD
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	Don de 27% au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et prêt de 73% à des conditions très avantageuses, délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 1,46% par an. Le capital devra être remboursé à raison de 4,5% du total chaque année de la 11 <sup>e</sup> à la 30 <sup>e</sup> année, et de 1% du total par année de la 31 <sup>e</sup> à la 40 <sup>e</sup> année.
<b>Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique)*:</b>	5,7 millions d'USD
<b>Cofinanceurs:</b>	Fonds pour l'adaptation, Institut Tony Blair
<b>Montant du cofinancement:</b>	Fonds pour l'adaptation: 9,2 millions d'USD (don) Institut Tony Blair: 0,1 million d'USD (don)
<b>Éventuelle reproduction à plus grande échelle (financement de FIDA11)</b>	12,3 millions d'USD
<b>Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:</b>	14,5 millions d'USD (droits et taxes)
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	2,7 millions d'USD
<b>Contribution du secteur privé:</b>	2,1 millions d'USD
<b>Déficit de financement:</b>	20 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

\* Selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets.

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 43.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. Le Projet de développement des filières agricoles en République de Sierra Leone (ci-après, le Projet) a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2018 dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition. À cette occasion, le Projet a été approuvé avec un financement au titre de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) de 11,8 millions d'USD et un déficit de financement de 28,5 millions d'USD, soit le montant de l'allocation prévue pour la Sierra Leone pour le cycle de FIDA11.
2. L'allocation attribuée à la Sierra Leone dans le cadre de FIDA11 en application du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), communiquée officiellement lors du Conseil d'administration en décembre 2018, s'est finalement élevée à 40,8 millions d'USD, soit 12,3 millions d'USD de plus que les 28,5 millions prévus à l'origine.
3. Le gouvernement a par la suite demandé à ce que la totalité du financement au titre de FIDA11, soit 40,8 millions d'USD, soit allouée au Projet de développement des filières agricoles. En outre, le FIDA est également en pourparlers avec le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international afin que celui-ci contribue au financement à hauteur de 20 millions d'USD.
4. Bien que le financement actuellement soumis à l'approbation du Conseil d'administration ne porte que sur les 28,5 millions d'USD devant couvrir le déficit de financement initial, l'équipe de pays du FIDA en Sierra Leone, en consultation avec le gouvernement, a modifié la conception du Projet et a créé: i) un nouveau déficit de financement de 20 millions d'USD correspondant au cofinancement prévu du Fonds de l'OPEP pour le développement international; ii) des dispositions en vue d'une reproduction à plus grande échelle grâce à un financement supplémentaire du FIDA de 12,3 millions d'USD, sous réserve de satisfaire aux conditions de reproduction à plus grande échelle à un stade ultérieur. Ces montants ont été inclus dans le coût global du Projet. Pour ce faire, les tableaux de coûts, l'analyse économique et financière, le cadre logique et l'évaluation sociale, environnementale et climatique ont entre autres été mis à jour.

#### B. Description du projet initial

##### Buts et objectifs de développement du projet

5. Le Projet a pour objectif global d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, et de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques des ménages ruraux de Sierra Leone. L'objectif du Projet en matière de développement est d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles en promouvant une vision entrepreneuriale de l'agriculture.
6. Les principaux effets du Projet, répartis par composantes, sont les suivants:

**Composante 1: Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.** L'effet direct attendu de la composante 1 est une augmentation du volume et de la valeur de la production, et un renforcement de la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques.

**Composante 2: Développement des marchés agricoles.** L'effet direct attendu de cette composante est l'amélioration de la performance et de l'organisation des filières sélectionnées, à l'appui d'un accroissement de la production et de la productivité de l'agriculture paysanne.

**Composante 3: Coordination et gestion du Projet.** Le résultat attendu est une exécution efficace et efficiente du Projet, ainsi qu'une meilleure transparence et une participation accrue à l'élaboration des politiques.

## **II. Justification du financement supplémentaire**

### **A. Raison d'être et justification du financement supplémentaire**

7. La demande visant à combler le déficit de financement initial de 28,5 millions d'USD satisfait pleinement à tous les critères d'admissibilité requis pour un financement additionnel tels qu'énoncés dans les Directives révisées concernant les financements supplémentaires destinés à des projets en cours (PB/2014/01/Rev.1), car: i) les objectifs restent les mêmes que lors de la conception initiale du Projet; ii) la Sierra Leone remplit les conditions nécessaires pour bénéficier des ressources du SAFF, et des ressources sont disponibles; iii) les activités proposées sont conformes à toutes les politiques du FIDA; iv) le gouvernement de Sierra Leone a déposé une demande officielle de financement supplémentaire.
8. Le gouvernement a demandé que la totalité des 40,8 millions d'USD alloués au titre de FIDA11 soit consacrée au Projet de développement des filières agricoles, ce qui représente 12,3 millions d'USD de plus que le déficit de financement initial de 28,5 millions. Le gouvernement a en outre demandé au Fonds de l'OPEP un financement de 20 millions d'USD pour continuer à financer la remise en état et l'entretien des routes rurales, ce qui est une priorité du Plan de développement national à moyen terme 2019-2023 du gouvernement, et du manifeste du gouvernement intitulé "Nouvelle voie". Ces montants ont donc été inclus dans le coût total du Projet.
9. Le Projet de développement des filières agricoles est en phase de démarrage, l'accord de financement de 11,8 millions d'USD ayant été signé et ratifié par le Parlement en juillet 2019. Le Ministère de l'agriculture et des forêts, et le bureau de pays du FIDA ont lancé les procédures nécessaires à la création d'une unité d'exécution du projet (UEP), et à la mise au point du manuel d'exécution du projet.

### **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

10. Le Projet de développement des filières agricoles sera mis en œuvre dans les 16 districts de la Sierra Leone. Tous les districts ont des taux de pauvreté qui se situent entre 50 et 62%, à l'exception du district urbain de la zone de l'Ouest (20,7%). Moyamba et Tonkolili présentent les taux de pauvreté les plus élevés du pays, soit 70,8% et 76,4% respectivement. La pauvreté généralisée dans le pays justifie la couverture géographique (nationale) du Projet. Le riz est produit dans tout le pays, mais la production de cacao, d'huile de palme, de légumes et de tubercules est localisée dans certains districts spécifiques; le type d'interventions effectuées dans le cadre du Projet et leur intensité varieront donc d'un district à l'autre.
11. La population cible demeure inchangée par rapport à la conception initiale approuvée: hommes, femmes et jeunes. Toutefois, la portée du Projet s'est élargie et le nombre de bénéficiaires directs est passé de 204 000 personnes (34 000 ménages) dans le rapport de conception initial à 260 000 personnes (soit l'équivalent de 43 000 ménages).

## C. Composantes ou résultats à produire, et activités

12. La conception du Projet, ainsi que toutes les sources de financement envisagées, présenteront les caractéristiques suivantes:

**Composante 1: Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.** L'effet direct attendu de la composante 1 est une augmentation du volume et de la valeur de la production et un renforcement de la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques. La composante 1 se subdivise en trois sous-composantes.

- a) **Sous-composante 1.1: Appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne.** Le Projet devait à l'origine appuyer 10 000 riziculteurs en fournissant une assistance technique dans le cadre des fermes-écoles, et un soutien financier pour l'aménagement des bas-fonds marécageux aux fins de la production de deux à trois récoltes de riz par an, et pour l'amélioration de l'accès aux intrants de qualité et aux services d'agriculture mécanisée. Le financement supplémentaire permettra d'aider 625 autres riziculteurs. En outre, davantage d'agriculteurs auront accès à l'irrigation grâce à des forages et à des barrages en terre.
- b) **Sous-composante 1.2: Appui à la production et à la productivité de l'arboriculture.** La conception initiale prévoyait de travailler en collaboration avec 13 000 agriculteurs (5 000 producteurs de cacao et 8 000 producteurs d'huile de palme) qui recevraient une assistance technique et un appui pour planter des parcelles d'un hectare sur des terres en jachère ou des terres agricoles abandonnées. Aucune déforestation ne sera autorisée lors du défrichement des terres destinées à devenir les plantations des petits producteurs. Aucune grande plantation ne bénéficiera d'un appui. Le financement supplémentaire bénéficiera à 2 000 autres arboriculteurs.
- c) **Sous-composante 1.3: Soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants.** Il s'agit là d'une nouvelle sous-composante, financée dans le cadre de la possible reproduction à plus grande échelle par des fonds supplémentaires du FIDA. Cette sous-composante permettra de faciliter l'accès aux semences de légumes améliorées, aux engrais et aux produits agrochimiques, de mettre en place des systèmes d'irrigation et de soutenir la mécanisation pour la préparation des terres et les récoltes, le stockage sur exploitation et hors exploitation, et la modernisation des installations de transformation permettant de réduire les pertes post-récoltes.

**Composante 2: Développement des marchés agricoles.** L'effet direct attendu de cette composante est l'amélioration de la performance et de l'organisation des filières sélectionnées, à l'appui d'un accroissement de la production et de la productivité de l'agriculture paysanne. La composante comprend deux sous-composantes:

- a) **Sous-composante 2.1: Accès au marché.** Cette sous-composante visera à renforcer les compétences des centres d'entrepreneuriat agricole, des organisations paysannes et des fermes-écoles, et à soutenir les organisations de filières et les activités de négociation d'accords au moyen de la création de plateformes provinciales multipartites. Seules des modifications mineures de la sous-composante sont incluses, reflétant la demande de fonds de contrepartie supplémentaires du secteur privé afin de susciter l'adhésion de tous.
- b) **Sous-composante 2.2: Infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques.** Cette sous-composante portait initialement sur la remise en état d'entrepôts pour améliorer le séchage des produits et

accroître la capacité de stockage, l'approvisionnement en eau potable et l'aménagement de latrines, et l'amélioration des routes rurales et des pistes agricoles. Avec l'écart de financement (et le financement prévu du Fonds de l'OPEP), 420 km de routes rurales seront remises en état (au lieu de 100 km à l'origine); 350 km de pistes agricoles seront construites (contre 150 km), et environ 150 km de routes principales bénéficieront d'améliorations localisées. En outre, la construction de bâtiments sera financée pour abriter le personnel de première ligne du Ministère de l'agriculture et des forêts dans les zones où les activités du Projet sont les plus concentrées.

**Composante 3: Coordination et gestion du Projet.** L'objectif de cette composante est de faciliter l'exécution efficace et efficiente du Projet, ainsi que le suivi-évaluation (S&E). En cas de reproduction à plus grande échelle, un financement additionnel permettra d'augmenter le nombre d'agents de première ligne, notamment d'ingénieurs, afin de faciliter les travaux routiers. Par ailleurs, en s'appuyant sur l'éventuelle augmentation des moyens de financement et dans le but de renforcer la capacité du Ministère de l'agriculture et des forêts à assurer la transformation de l'agriculture et à atteindre les objectifs du Plan de développement national à moyen terme 2019-2023, le Projet créera une unité de livraison avec l'appui de l'Institut Tony Blair. Pour plus de détails, voir le paragraphe 31.

## **D. Avantages, coût et financement**

### **Coût du projet**

13. On estime à 101,2 millions d'USD le montant total de l'investissement et des dépenses récurrentes supplémentaires du Projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et pour aléas financiers. Le tableau 1 présente un résumé de la ventilation des financements initiaux et supplémentaires, tandis que le tableau 2 présente une ventilation des coûts par composantes et sous-composantes pour le financement supplémentaire, le cofinancement et l'éventuelle reproduction à plus grande échelle. La composante 1, qui porte sur la production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques, se voit allouer un financement additionnel de 29,6 millions d'USD (43% des coûts additionnels); la composante 2, concernant le développement des marchés agricoles, reçoit une enveloppe de 28,6 millions d'USD (42% des coûts additionnels); et enfin, 10,5 millions d'USD sont attribués à la composante de coordination et de gestion du Projet (15% des coûts additionnels). Le tableau 3 ci-dessous présente les coûts supplémentaires du Projet par catégorie de dépenses et par source de financement, tandis que le tableau 4 présente les coûts du Projet par composante et par année.
14. La composante 1 du Projet, production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques, et en particulier les sous-composantes 1.1 et 1.2, sont partiellement comptabilisées en tant que financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA à ce Projet au titre du financement de l'action climatique est calculé, de manière préliminaire, à 5 733 532 d'USD, ce qui représente 20,1% de l'investissement du FIDA.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial<sup>a</sup></i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Reproduction à plus grande échelle<sup>b</sup></i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	5 895	20 805	9 027	35 726
Don du FIDA	5 895	7 695	3 339	16 929
Fonds pour l'adaptation	9 156	-	-	9 156
Déficit de financement <sup>c</sup>	-	20 000	-	20 000
Institut Tony Blair	-	-	145	145
Bénéficiaires/Secteur privé	2 774	-	1 986	4 760
Emprunteur/contrepartie	8 084	-	6 416	14 500
<b>Total</b>	<b>31 804</b>	<b>48 500</b>	<b>20 912</b>	<b>101 215</b>

<sup>a</sup> Voir les tableaux 2 et 3 du document 5106-SL pour une répartition détaillée.

<sup>b</sup> Le montant alloué à la reproduction à plus grande échelle sera présenté pour approbation une fois que le Projet répondra aux critères de mise à l'échelle.

<sup>c</sup> Selon le plan, le déficit de financement sera comblé à hauteur de 20 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP début 2020.

Tableau 2

**Financement additionnel: coût du Projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**  
 (en milliers d'USD)

Composante/ sous-composante	Additionnel																	
	Prêt au titre de FIDA11 <sup>a</sup>		Don au titre de FIDA11 <sup>a</sup>		Déficit de financement <sup>b</sup>		Proposition de reproduction à plus grande échelle <sup>c</sup>		Institut Tony Blair		Secteur privé, bénéficiaires			Gouvernement			Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
<b>1. Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.</b>																		
1.1. Appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne	6 637	45	2 455	17	-	-	4 156	28	-	-	102	169	2	1 207	-	8	14 727	21,2
1.2. Appui à la production et à la productivité de l'arboriculture	6 619	51	2 448	19	-	-	3 215	25	-	-	88	92	2	557	-	4	13 019	18,8
1.3. Soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants	-	-	-	-	-	-	1 743	85	-	-	-	-	-	308	-	15	2 051	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>13 256</b>	<b>44</b>	<b>4 903</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 114</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>190</b>	<b>261</b>	<b>2</b>	<b>2 072</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>29 797</b>	<b>42,9</b>
<b>2. Développement des marchés agricoles</b>																		
2.1. Accès au marché	1 112	41	411	15	-	-	-	-	-	-	298	696	37	168	-	6	2 686	3,9
2.2. Infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques	2 105	8	779	3	20 000	76	-	-	-	-	363	177	2	2 971	-	11	26 394	38,0
<b>Sous-total</b>	<b>3 217</b>	<b>11</b>	<b>1 190</b>	<b>4</b>	<b>20 000</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>662</b>	<b>873</b>	<b>5</b>	<b>3 139</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>29 080</b>	<b>41,9</b>
<b>3. Coordination et gestion du Projet</b>																		
Coordination et gestion du Projet	4 332	41	1 602	15	-	-	3 252	31	145	1	-	-	0	1 205	-	11	10 537	15,2
<b>Total</b>	<b>20 805</b>	<b>30</b>	<b>7 695</b>	<b>11</b>	<b>20 000</b>	<b>29</b>	<b>12 366</b>	<b>18</b>	<b>145</b>	<b>0</b>	<b>852</b>	<b>1 134</b>	<b>3</b>	<b>6 416</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>69 413</b>	<b>100,0</b>

<sup>a</sup> Des prêts et dons au titre de FIDA11 d'un montant total de 28,5 millions d'USD sont soumis pour approbation dans le présent mémorandum du Président.

<sup>b</sup> Selon le plan, le déficit de financement sera comblé à hauteur de 20 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP début 2020.

<sup>c</sup> Le financement du FIDA pour la reproduction à plus grande échelle sera soumis pour approbation avant la fin de FIDA11, sous réserve que les critères de mise à l'échelle soient remplis.

Tableau 3

**Financement additionnel: Coût du Projet par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Prêt au titre de FIDA11 <sup>a</sup>		Don au titre de FIDA11 <sup>a</sup>		Déficit de financement <sup>b</sup>		Proposition de reproduction à plus grande échelle <sup>c</sup>		Institut Tony Blair		Secteur privé, bénéficiaires			Gouvernement			Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
<b>I. Dépenses d'investissement</b>																		
A. Travaux de génie civil	2 105	8	779	3	17 798	69	1 494	6	-	-	380	216	2	3 130	-	12	25 902	29,9
B. Biens, matériel et véhicules	-	-	-	-	-	-	1 782	83	-	-	-	-	-	363	-	17	2 145	3,1
C. Assistance technique	2 851	30	1 055	11	2 202	23	1 381	14	145	2	282	658	10	1 009	-	11	9 582	16,3
D. Dons et subventions	13 081	55	4 838	20	-	-	4 538	19	-	-	213	238	2	999	-	4	23 908	39,0
<b>Total des coûts d'investissement</b>	<b>18 037</b>	<b>29</b>	<b>6 671</b>	<b>11</b>	<b>20 000</b>	<b>33</b>	<b>9 196</b>	<b>15</b>	<b>145</b>	<b>-</b>	<b>875</b>	<b>1 111</b>	<b>3</b>	<b>5 501</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>61 537</b>	<b>88,4</b>
<b>II. Charges récurrentes</b>																		
A. Salaires et indemnités	1 940	38	718	14	-	-	2 494	48	-	-	-	-	-	-	-	-	5 152	8,1
B. Dépenses de fonctionnement	827	30	306	11	-	-	677	25	-	-	-	-	-	915	-	34	2 725	3,5
<b>Total des charges récurrentes</b>	<b>2 767</b>	<b>35</b>	<b>1 024</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 171</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>915</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>7 876</b>	<b>11,6</b>
<b>Total</b>	<b>20 805</b>	<b>30</b>	<b>7 695</b>	<b>11</b>	<b>20 000</b>	<b>29</b>	<b>12 366</b>	<b>18</b>	<b>145</b>	<b>-</b>	<b>875</b>	<b>1 111</b>	<b>3</b>	<b>6 416</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>69 413</b>	<b>100,0</b>

<sup>a</sup> Des prêts et dons au titre de FIDA11 d'un montant total de 28,5 millions d'USD sont soumis pour approbation dans le présent mémorandum du Président.

<sup>b</sup> Selon le plan, le déficit de financement sera comblé à hauteur de 20 millions d'USD par le Fonds de l'OPEP début 2020.

<sup>c</sup> Le financement du FIDA pour la reproduction à plus grande échelle sera soumis pour approbation avant la fin de FIDA11, sous réserve que les critères de mise à l'échelle soient remplis.

Tableau 4

**Coût du Projet par composante et par année**

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	2020		2021		2022		2023		2024		2025		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<b>1. Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.</b>													
1.1. Appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne	667	2	8 646	30	9 764	34	5 699	20	3 047	11	705	2	28 529
1.2. Appui à la production et à la productivité de l'arboriculture	1 058	6	4 830	25	9 917	52	3 174	17	53	-	53	-	19 083
1.3. Soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants	1 028	50	764	37	259	13	-	-	-	-	-	-	2 051
<b>Sous-total</b>	<b>2 752</b>	<b>6</b>	<b>14 240</b>	<b>29</b>	<b>19 940</b>	<b>40</b>	<b>8 873</b>	<b>18</b>	<b>3 100</b>	<b>6</b>	<b>758</b>	<b>2</b>	<b>49 663</b>
<b>2. Développement des marchés agricoles</b>													
2.1. Accès au marché	963	16	1 579	27	1 337	23	795	14	595	10	607	10	5 875
2.2. Infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques	2 727	9	8 178	28	7 978	27	7 093	24	1 785	6	1 651	6	29 413
<b>Sous-total</b>	<b>3 689</b>	<b>10</b>	<b>9 757</b>	<b>28</b>	<b>9 315</b>	<b>26</b>	<b>7 888</b>	<b>22</b>	<b>2 380</b>	<b>7</b>	<b>2 258</b>	<b>6</b>	<b>35 288</b>
<b>3. Coordination et gestion du Projet</b>													
Coordination et gestion du Projet	4 358	27	2 639	16	2 657	16	2 672	16	1 905	12	2 033	13	16 265
<b>Sous-total</b>	<b>4 358</b>	<b>27</b>	<b>2 639</b>	<b>16</b>	<b>2 657</b>	<b>16</b>	<b>2 672</b>	<b>16</b>	<b>1 905</b>	<b>12</b>	<b>2 033</b>	<b>13</b>	<b>16 265</b>
<b>Total</b>	<b>10 800</b>	<b>11</b>	<b>26 636</b>	<b>26</b>	<b>31 912</b>	<b>32</b>	<b>19 432</b>	<b>19</b>	<b>7 385</b>	<b>7</b>	<b>5 049</b>	<b>5</b>	<b>101 215</b>

### **Stratégie et plan de financement/cofinancement du Projet**

15. En décembre 2018, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le financement du Projet de développement des filières agricoles pour un montant de 11,8 millions d'USD, constitué d'un prêt et d'un don du FIDA d'un montant de 5,9 millions chacun. En outre, un montant de 9,2 millions d'USD du Fonds pour l'adaptation a été approuvé comme cofinancement. Le financement initial du FIDA comprenait également une contribution de l'emprunteur de 8,1 millions d'USD et des contributions des bénéficiaires et du secteur privé d'environ 2,8 millions.
16. Un prêt du FIDA de 20,8 millions d'USD et un don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 7,7 millions d'USD sont actuellement soumis pour approbation par le Conseil d'administration. En outre, le Projet a été modifié pour tenir compte d'un déficit de financement de 20 millions d'USD qui devrait être couvert par le Fonds de l'OPEP début 2020.
17. Des fonds du FIDA d'un montant de 12,3 millions d'USD devraient être soumis pour approbation au Conseil d'administration du FIDA en 2021. Conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, le Projet doit présenter des résultats satisfaisants pour qu'une demande de reproduction à plus grande échelle puisse être déposée, comme indiqué dans les procédures du FIDA en la matière. En cas de reproduction à plus grande échelle, l'Institut Tony Blair contribuerait au cofinancement à hauteur de 0,15 million d'USD, tandis que le gouvernement fournirait des fonds de contrepartie supplémentaires d'un montant de 6,4 millions d'USD. Les bénéficiaires et le secteur privé accorderaient un montant supplémentaire d'environ 2 millions d'USD en cofinancement.

### **Décaissement**

18. Le financement du FIDA sera décaissé sur la base de demandes de retrait dûment certifiées, conformément aux procédures du FIDA en matière de décaissement. Trois procédures standard de décaissement peuvent être employées pour le retrait du financement: i) le retrait anticipé; ii) le paiement direct; iii) le remboursement.
19. Le compte désigné pour le financement du FIDA sera géré et réapprovisionné selon les modalités du compte d'avances temporaires. L'allocation autorisée sera spécifiée dans la lettre à l'emprunteur.
20. L'emprunteur ouvrira, au nom du Projet, des comptes distincts auprès d'une banque commerciale, libellés en dollars des États-Unis, pour chacune des sources de financement. Les fonds ne seront pas mélangés à d'autres. Les décaissements seront concentrés en début de période, les deux tiers environ des fonds étant décaissés à mi-parcours du Projet.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

21. L'analyse économique montre que le Projet est susceptible de générer un taux de rentabilité économique (TRE) de 32% sur une période de 20 ans, avec une valeur actuelle nette de 583 734 milliards de leones (approximativement 67,3 millions d'USD). Compte tenu des nombreux avantages non quantifiables apportés par le Projet, le TRE réel sera probablement plus élevé.

### **Stratégie de retrait et durabilité**

22. Le renforcement des résultats acquis par les agriculteurs traditionnels dans le cadre de projets antérieurs appuyés par le FIDA fait partie de la stratégie de retrait global du Projet de développement des filières agricoles. Des partenaires du secteur privé permettant de fournir des débouchés commerciaux à toutes les filières seront identifiés. Dans les régions où aucun grand opérateur privé du secteur de la transformation ne s'est installé, le Projet encouragera la création de petites presses à huile, de rizeries, etc., à divers endroits stratégiques. En outre, grâce à un engagement stable du secteur privé, le Projet renforcera les

organisations d'agriculteurs pour leur permettre de planifier la production, d'acheter des intrants et de vendre leurs produits de manière collective.

23. En coordination avec la phase II du Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire, le Projet veille à garantir que les organisations paysannes aient accès aux services financiers ruraux afin de pouvoir s'approvisionner en intrants de manière durable. En outre, les investissements productifs seront rendus résistants face aux changements climatiques grâce au financement apporté par le Fonds pour l'adaptation. Enfin, au moyen des actions de concertation sur les politiques, le Projet veillera à ce que le gouvernement continue à accorder la même attention aux ruraux pauvres et appuie le groupe cible après la clôture du Projet.

### **III. Risques liés à l'exécution des activités additionnelles financées**

#### **A. Risques inhérents au projet et mesures d'atténuation**

24. Dans la mesure où les problèmes de gouvernance sont susceptibles de compromettre l'impact attendu sur les communautés et d'accroître les coûts du Projet, le risque est jugé élevé. La capture par les élites des produits, notamment les actifs physiques destinés à des groupes cibles bien définis, constitue un autre problème associé à la mauvaise gouvernance. Pour atténuer les risques liés à la gouvernance, on complétera les initiatives menées par les pouvoirs publics de la manière suivante: i) accroissement de la transparence et publicité plus importante concernant la répartition des produits; ii) formations, à l'intention des personnes chargées de l'exécution à tous les niveaux, sur les procédures de gestion financière, de passation des marchés, de S&E et d'établissement des rapports; iii) mise en œuvre d'une stratégie de ciblage précise; iv) amélioration permanente du mécanisme de réclamation mis à la disposition des bénéficiaires. Le cadre de bonne gouvernance élaboré pour le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (financé au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire) sera appliqué lors de l'exécution du Projet de développement des filières agricoles.
25. Les risques liés aux capacités institutionnelles au regard de l'exécution et de la durabilité sont jugés modérés. Le manque de coordination des activités du Projet constitue un risque, notamment au sein des opérateurs non gouvernementaux et des entreprises agroalimentaires privées, et entre eux. Les parties prenantes privées signalent systématiquement que les institutions qui fournissent des services d'appui essentiels aux investisseurs du secteur privé sont faibles et que la coordination entre elles est fragmentée. Le Projet atténuera ce risque en veillant à ce que l'unité chargée de l'exécution du Projet dispose de mécanismes précis pour assurer une coordination efficace pendant l'exécution du Projet.

#### **B. Catégorie environnementale et sociale**

26. Le Projet de développement des filières agricoles ne devrait pas avoir d'incidences environnementales globales néfastes. Cependant, dans la mesure où plusieurs petites activités agricoles commerciales peuvent avoir collectivement des incidences imprévues, il est fondamental de concevoir avec soin un système de surveillance efficace. L'emploi accru d'engrais et de pesticides susceptible de résulter de leur distribution plus large, et les conséquences sur la biodiversité et la santé publique sont à l'origine des principales préoccupations. Les mesures d'atténuation suivantes sont considérées comme suffisantes: la conduite de formations sur les modalités convenables d'emploi et d'élimination de ces produits, l'adoption des principes du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et la conception d'un système de surveillance environnementale en partenariat avec l'Agence de protection de

l'environnement de la Sierra Leone. Compte tenu des informations ci-dessus, le Projet a été classé dans la catégorie B selon les normes de classement du FIDA.

27. La promotion de la production d'huile de palme est considérée comme présentant peu de risques, puisque seules des plantations paysannes d'une surface maximale d'un hectare seront mises en place dans le cadre du Projet. Les grandes plantations ne recevront aucun appui. En outre, les nouvelles plantations paysannes seront établies uniquement sur des terres en jachère ou des terres agricoles abandonnées et aucune action de déforestation ne sera autorisée. De plus, le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) est endémique en Afrique de l'Ouest et constitue donc un élément naturel de la végétation en Sierra Leone. L'huile de palme produite sera essentiellement utilisée pour cuisiner et être vendue sur le marché national.

### **C. Classement au regard des risques climatiques**

28. Le Projet de développement des filières agricoles est classé comme étant un projet à haut risque pour le climat. Il offre l'occasion de transformer le secteur agricole de la Sierra Leone et de mettre en place un système de production durable et intelligent face au climat qui augmente la productivité et améliore la résilience et la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles ruraux. Le centre météorologique sera développé grâce à un renforcement des capacités et diffusera des informations sur les conditions climatiques aux petits exploitants agricoles ruraux, ce qui améliorera la résilience de l'agriculture. Cependant, les changements climatiques à venir représentent le risque climatique le plus important: selon les estimations, au cours des 30 prochaines années, les conditions climatiques en Sierra Leone pourraient devenir de plus en plus défavorables à la culture du cacao. Les températures maximales devraient augmenter. Bien que la quantité globale des précipitations ne doive pas changer de manière significative, leur variabilité annuelle pourrait augmenter le risque de sécheresse pendant la saison sèche, et de tempêtes et d'inondations pendant la saison des pluies. L'augmentation du risque de ruissellement de surface entraîne une hausse des risques de crue des cours d'eau, de glissements de terrain et de dommages à l'infrastructure routière.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

29. Le Projet est cohérent avec les priorités et les politiques définies pour FIDA11 en ce qui concerne une série de paramètres. Premièrement, il a trait à la problématique femmes-hommes, à la jeunesse, à la nutrition et aux changements climatiques et concourt donc au programme de FIDA11 concernant l'intégration systématique de ces questions. Deuxièmement, le Projet est parvenu à attirer un cofinancement du Fonds pour l'adaptation et du Fonds de l'OPEP pour le développement international (sous réserve d'approbation), et il appuie donc la réalisation des objectifs institutionnels en matière de cofinancement. Troisièmement, le Projet est conçu pour avoir un profil de décaissement relativement concentré en début d'exécution, du fait des investissements considérables réalisés dans le matériel et dans les systèmes d'irrigation ainsi que dans la remise en état et l'entretien des routes les premières années, ce qui contribue à l'augmentation du taux de décaissement institutionnel. Quatrièmement, le Projet couvre deux cycles du SAFR et est donc en accord avec le souci d'agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée.

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination du Projet**

30. Une unité d'exécution du projet sera créée au sein de l'unité nationale de coordination du programme du FIDA, au Ministère de l'agriculture et des forêts, afin d'exécuter le Projet de développement des filières agricoles en partenariat

avec la branche du Ministère qui s'occupe des districts et des entités partenaires du secteur privé et des organisations paysannes ou coopératives. Cette unité sera chargée de la planification du Projet; de la gestion financière; de la passation de marché; du S&E; de la communication et de la gestion des savoirs; de la supervision des activités du Projet menées au niveau du district; des liaisons avec les pouvoirs publics, le secteur privé et les institutions de développement; et de l'intégration des données issues de l'expérience du Projet dans la concertation sur les politiques.

31. Outre l'unité nationale de coordination du programme du FIDA, une unité de livraison sera également créée au sein du Ministère de l'agriculture et des forêts. Son objectif général sera de renforcer la capacité du gouvernement à promouvoir la transformation de l'agriculture et à mettre en œuvre le Plan de développement national à moyen terme 2019-2023. L'unité de livraison sera créée en collaboration avec l'Institut Tony Blair et ses trois objectifs spécifiques seront les suivants:
- a) renforcer les capacités et les systèmes du Ministère de l'agriculture et des forêts en ce qui concerne la coordination, la surveillance et le suivi de l'exécution du Plan de développement national à moyen terme 2019-2023 et du programme national de transformation agricole à l'horizon 2023;
  - b) créer un système durable de collecte, de gestion et d'analyse des données agricoles qui soit utilisé pour l'élaboration des décisions et le S&E;
  - c) mettre en place un système intégré et amélioré d'approvisionnement en intrants agricoles, dont le fonctionnement sera facilité par les nouvelles technologies et organisé par le secteur privé.

#### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

32. **Gestion financière.** Le risque inhérent est considéré comme élevé. Par conséquent, le Projet adoptera, pour l'essentiel, les mêmes dispositions de gestion financière que celles définies pour les projets du FIDA en cours d'exécution, ce qui permettra de ramener ce risque à un niveau moyen. Ces dispositions seront les suivantes: i) un contrôleur financier qualifié et un comptable seront recrutés; ii) toutes les transactions du Projet seront enregistrées au moyen d'un logiciel de comptabilité sur mesure, conformément aux principes de la comptabilité de caisse des Normes comptables internationales pour le secteur public; iii) un compte désigné libellé en dollars des États-Unis destiné à recevoir le financement du FIDA sera ouvert dans une banque commerciale et les fonds du FIDA ne seront pas mélangés à d'autres; iv) le financement du FIDA sera décaissé conformément aux procédures du Fonds en la matière; v) l'unité nationale de coordination du programme élaborera des rapports financiers trimestriels en respectant les modèles convenus avec le FIDA. En outre, les états financiers consolidés feront l'objet d'une vérification annuelle par le service de l'audit de la Sierra Leone, du Bureau du vérificateur général, conformément aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et aux exigences du FIDA en la matière. Le rapport d'audit, accompagné de la lettre de recommandation, sera soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice.
33. Le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses et des actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre de projets financés par ses prêts ou ses dons. Les dispositions de la politique anticorruption du Fonds et les procédures de signalement d'irrégularités seront intégrées dans le manuel d'exécution du Projet.

34. **Passation des marchés.** Une évaluation de la passation des marchés a été conduite dans le cadre de la mission de conception. À l'issue de l'évaluation, il a été décidé que le cadre juridique et réglementaire régissant les passations de marchés publics en Sierra Leone serait appliqué à toutes les passations de marchés effectuées pour le Projet de développement des filières agricoles, à l'exception des appels d'offres internationaux, qui se conformeront aux dispositions établies dans les directives et le dispositif de la Banque mondiale. En outre, le plan de passation de marchés qui sera utilisé dans le Projet reposera sur la version présentée dans le Manuel de passation des marchés du FIDA.
35. **Gouvernance.** Le Projet de développement des filières agricoles sera placé sous la tutelle technique du Ministère de l'agriculture et des forêts. Le Comité national de pilotage assurera la supervision de l'exécution du Projet, en déterminera les orientations et jouera un rôle consultatif et, plus particulièrement, approuvera le plan de travail et budget annuel (PTBA) du Projet, ainsi que ses rapports d'activité périodiques.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et approches de communication stratégique**

36. **Planification et suivi-évaluation.** Le Projet préparera un PTBA pour approbation par le Comité national de pilotage et présentation ultérieure au FIDA pour avis de non-objection. Le PTBA servira de base à toutes les activités menées dans le cadre du Projet. Il sera élaboré en consultation avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes et prendra en compte les progrès enregistrés par le Projet.
37. Le cadre logique du Projet constituera le principal document utilisé pour appuyer la mise en œuvre axée sur les résultats et sur la réalisation des objectifs. Le système de S&E du Projet s'établira sur le système mis au point dans le cadre du Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (financé au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire), notamment son manuel. Le système de S&E sera harmonisé avec les exigences du Gouvernement sierra-léonais, ainsi qu'avec le Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA et il permettra de générer des données ventilées par sexe et par âge sur les produits, les effets directs et les impacts du Projet.
38. La gestion des savoirs et l'apprentissage sont essentiels pour la réalisation des objectifs du Projet, car la fiabilité de l'information est la clé de la gestion axée sur les résultats. Les informations relatives aux meilleures pratiques et aux concepts ayant fait leurs preuves seront mises en circulation dans les systèmes de gestion des savoirs, tant au Ministère de l'agriculture et des forêts qu'au niveau régional. Les enseignements tirés de l'expérience seront également pris en compte dans le processus permanent d'amélioration en cours des manuels, concepts et stratégies, et diffusés auprès des divers groupes cibles, notamment le grand public, en recourant aux moyens de communication adaptés.

### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement du projet**

39. L'accord de financement du Projet sera modifié pour inclure un financement supplémentaire du FIDA<sup>1</sup> de 28,5 millions d'USD.

<sup>1</sup> Début 2021, la dernière tranche de financement au titre de FIDA11 pour la Sierra Leone, d'un montant de 12,3 millions d'USD, sera présentée au Conseil d'administration. À cette occasion, l'accord de financement pourra être réexaminé.

## **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

40. Une lettre de modification entre la République de Sierra Leone et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur.
41. La République de Sierra Leone est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
42. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

43. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de sept millions sept cent mille dollars des États-Unis (7,7 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de vingt millions huit cent mille dollars des États-Unis (20,8 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo  
Président

## Updated Logical Framework Incorporating Additional Financing

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name [CORE INDICATOR (CI)]	Baseline (Y0)	Mid-term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Outreach</b>	Number of households receiving services promoted or supported by the project(CI:1) [1] <sup>Lead</sup>	0	33,000	43,000	Project M&E system	bi-annual, annual	IFAD PIU	Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts
<b>Goal:</b>								
Improved livelihoods, food security and climate change resilience of rural farming households in Sierra Leone	Targeted households that experience a reduction in length of hungry season from 4 to 2 months <sup>Lead</sup> [2]	0	13,200 (40% of total outreach)	25,800 (60% of total outreach)	Baseline, Completion Survey or secondary data	PY1, PY6	IFAD PIU, survey providers	N/A
	Proportion of target population below the minimum level of dietary energy consumption by gender and vulnerable groups [3]	TBD	TBD	TBD	Baseline, Completion Survey. Secondary data: CFSVA	PY1, PY6	IFAD PIU, survey providers	
	Households reporting increased assets (asset ownership index) <sup>Lead</sup> [4]	N/A	8,250 (25% of total outreach)	21,500 (50% of total outreach)	Baseline, Completion Survey	PY1, PY6	IFAD PIU, survey providers	
<b>Project Development Objective:</b>								
Increased incomes for smallholder farmers through the promotion of agriculture as a business	Number of rural producers reporting an increase in sales (CI:2.2.5)* <sup>Y,S</sup> [5]	0	10,650 of which 4,260 youth and 4,260 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women	Mid-term Review, Completion Survey	PY1, PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	Government policies are stable and global demand for oil palm and cocoa do not decrease
	Number of rural producers reporting an increase in income <sup>Y,S</sup> [6]	0	10,650 of which 4,260 youth and 4,260 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women	Mid-term Review, Completion Survey	PY1, PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline (Y0)	Mid-term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Component 1: Climate Resilient and Smart Agricultural Production</b>								
<b>Outcome1:</b> Volume and value of produce increased	Number of persons reporting an increase in production (CI:1.2.4)* <sup>Y,S</sup> [7]	0	13,000 of which 5,200 youth; 5,200 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	Land tenure system in project districts does not pose any limitations to project activities  Communities are involved and responsive to interventions made
	Number of persons reporting adoption of new/ improved inputs technologies or practices (CI:1.2.2)* <sup>Y,S</sup> [8]	0	13,000 of which 5,200 youth; 5,200 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	
	Number of persons reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices (CI:1.2.2)* <sup>Y,S</sup> [9]	0	6,700 of which 2,700 youth; 2,700 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	PMU progress Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	
Outputs	Number of Agri-Business Centres with improved capacity for service provision (CI: 2.1.6)* [10]	0	107	113	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of persons trained in production practice and/or technologies (CI:1.1.4)* <sup>Y,S,Lead</sup> [11]	0	24,000 of which 9,600 youth and 9,600 women	26,625 of which 10,650 youth and 10,650 women	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of rural producer organizations supported (CI: 2.1.3)* <sup>Lead</sup> [12]	0	890	937 (FOs – both new and legacy)	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of supported rural producers that are part of a rural producer's organization (CI: 2.1.4)* <sup>Y,S</sup> [13]	0	24,000 of which 9,600 youth and 9,600 women	26,625 of which 10,650 youth and 10,650 women	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of hectares of land brought under climate-resilient management (CI:3.1.4)* [14]	0	13,950	15,500	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of farmers inter-cropping food crops <sup>Y,S</sup> [15]		20,400 of which 8,160 youth; 8,160 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women				

**Component 2: Agricultural Market Development**

<b>Outcome2:</b> Value chain organization and performance improved	Number of rural producer's organizations engaged in formal partnerships/agreements with public or private entities (CI: 2.2.3)* <sup>Lead</sup> [16]	0	281 (30%)	843 (90%)	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFAD PIU, survey providers	Stakeholders incl. agribusinesses keep interest in integrating smallholders in value chains.  Commodity prices for oil palm and cocoa stay attractive.
	Jobs created through road construction and rehabilitation (temporary employment) <sup>YS</sup> [17]	0	1,940 (1455 youth)	3,880 (2,910 youth)	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
Outputs	Number of functioning multi-stakeholder platforms supported (Policy 2)* [18]	0	12	12	Project M&E system	Quarterly, Biannual, Annually	IFAD PIU	
	Number of kilometres of roads constructed, rehabilitated or upgraded (CI:2.1.5)* [19]	0	450	920	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	
	Number of families with improved access to potable water and sanitation [20]**	0	5,000	10,000	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFAD PIU	

## Updated Summary of the Economic and Financial Analysis Incorporating Additional Financing

**Table A: Models' financial cash flow**

Six financial models were developed: (i) IVS Rice (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15ha); (ii) IVS Rice/double cropping (1ha) with vegetables side rotational cropping; (iii) Cocoa gradual replanting (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15 ha), cassava (0.25 ha) and plantain (0.25ha); (iv) Cocoa new planting (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15 ha), cassava (0.25 ha) and plantain (0.25ha), (v) Oil palm new plantation (1 ha) and (vi) vegetables (5 ha) of potato (3 ha), bulb onion (1 ha) and black pepper (1 ha). The analysis compares a "without project" and "with project" situation for indicative one hectare of land. "Without project" scenario has been calculated based on the prevailing traditional average production, where applicable. Project profitability for IRR crops/trees is between 27% and 67% where noted the highest IRR is for IVS Rice/double cropping. The highest IRR is for IVS rice double cropping scheme, estimated at value of 67%

Below Table A provides financial profitability indicators for crop/tree type and production, net present value/hectare, B/C ratio and return to family labour.

The highest profitability for crop/tree is for IVS rice/double cropping with NPV of 26,8 million SLL/ha. The vegetable is the second highest profitable crop with NPV of 22,1 million SLL/ha. The oil palm new plantation is the third highest profitable tree, with NPV of 17,9 million SLL/ha. According to B/C ratio vegetables pops out as the most profitable tree assuming project period of 20 years. The internal rate of return is highest for IVS rice/double cropping (67%), following by cocoa gradual plantation (48%) and at value of 42% for oil palm new plantation and cocoa new plantation. As expected, return to family labour is the highest for cocoa new plantation (~6,6 million SLL/ha) due to the high international demand for cocoa.

FINANCIAL ANALYSIS	PRODUCTION						Infrastructure (SLL)
	IVS Rice (1 ha) ( SLL)		Tree crop model 'net incremental benefits (1 ha) (SLL)			Vegetables (5 ha) (SLL)	
	IVS Rice (Nerica)*	IVS Rice/double cropping scheme*	Cocoa Gradual Replanting **	Cocoa New Planting**	Oil Palm New Plantation***	Vegetables (5 ha) (SLL), Irish potato, onion, black pepper)	Roads
PY1	-23.975.255	-19.308.380	-2.832.883	-9.423.554	-7.850.342	10.502	6.167.573
PY2	6.082.745	11.297.120	-2.655.100	-2.596.877	-1.442.361	101.986	-39.011.029
PY3	7.542.745	13.852.120	-1.389.213	1.536.363	4.662.639	101.991	-31.384.381
PY4	7.542.745	13.852.120	2.511.260	4.358.917	4.083.657	101.996	-1.041.467
PY5	7.542.745	13.852.120	5.079.692	6.588.360	5.193.657	102.000	47.362.617
PY6	8.272.745	15.129.620	6.754.484	10.474.180	6.303.657	101.043	47.362.617
PY7	8.272.745	15.129.620	7.977.536	13.155.361	10.743.657	102.007	47.362.617
PY8	8.272.745	15.129.620	8.748.849	13.080.072	11.298.657	102.010	47.362.617
PY9..	8.272.745	15.129.620	9.200.589	13.155.361	15.183.657	102.013	47.362.617
PY20/PY10*	8.302.745	15.182.120	9.200.589	13.531.811	15.183.657	102.015	47.362.617
NPV (SLL)	3.553.806	26.807.828	11.694.085	16.211.847	17.852.817	110.932.913	54.236.166
NPV (USD)	456	3.437	1.499	2.078	2.289	14.222	6.953.355
FIRR (@22%)	27%	67%	48%	42%	49%	30%	39%
B/C	1,2	1,7	1,3	2,0	1,9	2,5	1,6

\* plus side rotational cropping of vegetables 0,15 ha

\*\* plus side rotational cropping of vegetables 0,15ha , plantain 0,30 ha and cassava 0,30 ha

\*\*\* plus upland rice/1 ha

+ for Rice is final PY 10 and other culture is PY20

**Table B: Programme/project costs and Logframe targets**

Table B provides overall project costs by components and beneficiaries. The total project costs has been estimated at US\$ 101.2 million over 6-year project implementation period. The cost per beneficiary has been estimated at US\$392 and cost per household has been estimated at US\$2,355. Adoption rate of the project is 85% and up to 43 thousand households has been estimated to be impacted by the project implementation (equivalent to 258 thousand beneficiaries). Table summarize expected outcomes and indicators due to the project intervention that has been linked with Logframe targets.

PROJECT COSTS AND INDICATORS FOR LOGFRAME						
TOTAL PROJECT COSTS (in million USD)		101,2				
Beneficiaries	257.910	People	42.985	Households		
Cost per beneficiary	392	USD x person	2.355	USD x HH	Adoption rates	85%
Components and Cost (EUR million)		Outcomes and Indicators				
<b>Comp 1.. Climate Resilient and Smart Agricultural Production</b>	49,7	Up to 43 000 HH or 258 000 beneficiaries receiving services promoted or supported by project (40% women; 40% youth)		up to 26 000 rural producers that are part of rural producer's organization	7 360 youth jobs created through road construction and rehabilitation	
<b>Comp.2..Agricultural Market Development</b>	35,3	181 ABCs with improved capacity for service provision and 977 FOs supported		up to 26 000 HH having access to production input or technological packages	support to 12 multi-stakeholders platforms	
<b>C.3. Project Coordination and Management Unit</b>				up to 26 000 HH trained in production practice and/or technologies		
<b>Total</b>	101,2	10 000 HH with improved access to potable water and sanitation		15 700 ha of land brought under climate-resilient management	920 km of kilometers of road constructed, rehabilitated or upgraded	

**Table C: Main assumptions and shadow prices**

Table C provides data on the expected yield (t/ha), such as rice (3t/ha), rice double cropping ( 5t/ha), cocoa (1t/ha), oil palm( 16t/ha), Irish potato (15t/ha) and onion and chilli pepper (20t/ha). It summarizes some of the main input prices included in the models. Input and output prices are 2018 constant prices based on information collected from farmers, entrepreneurs, business proposals submitted/funded for/by on-going IFAD projects, the National Bureau of Statistics of Sierra Leone. Price estimates for tradable commodities have been based on the World Bank's Global Commodity Price Projections. All local costs were converted into their approximate economic values using a Standard Conversion Factor (SCF) of 1.11. The economic analyses include the investment and incremental recurrent costs of Project components. The Project financial costs have been converted to economic values by removal of price contingencies, taxes and duties. In order to avoid double counting, the final aggregation considered only those costs that were not included in the financial models. Economic pricing was undertaken using the following assumptions: (a) the opportunity cost of labour is between SLL 19.060 /day and 23.825 /day (depending on work type), or equivalent to 95% of financial cost of labour, which is justified given rural unemployment; (b) the shadow exchange rate (SER) has been calculated at 1 USD = 8 672 SLL and (c) the standard conversion factor for the exchange rate has been calculated at 1.11; (d) the conversion factors for outputs and inputs have been calculated starting from FOB and CIF prices when data were available; when data were not available CFs were calculated starting from the financial price, deducting any duty or tax and multiplying it by the SCF; overall all CF vary between 0.94 (for imported inputs) and 1.113 (for exported inputs).

MAIN ASSUMPTIONS & SHADOW PRICES					
<b>FINANCIAL</b>	<b>Output (kg)</b>	<b>End Yield t/ha</b>	<b>Price (SLL)</b>	<b>Input prices</b>	<b>Price (SLL)</b>
	Rice (double crop.)	5	4.000	Rice improved seeds	2.800
	Rice	3	12.500	Fertilizer	7.000
	Cocoa, I grade	1	1.110	Rural wage-family \p.d.	20.000
	Oil Palm	16	11.700	Rural wage-hired \p.d.	25.000
	Irish Potato	15	11.700	Feeder Road/km	15.600.000
	Onion	20	15.600	Farm track/km	78.000.000
	Chilli Pepper	20	15.600	IVS Rice development/ha	29.328.000
				Cocoa Investment Package/ha	7.329.543
				Oil Palm Investment Package/ha	200.000.000
			Curing Machines	8.984.324	
			Greenhouse	106.800.000	
<b>ECONOMIC</b>	Official Exchange rate (OER)	7.800	Discount rate (opportunity cost of capital)	22%	
	Shadow Exchange rate (SER)	8.672	Social Discount rate	16,5%	
	Standard Conversion Factor	1,11	Output conversion factor	1,13	
	Labour Conversion factor	0,95	Input Conversion factor	0,94	

**Table D: Beneficiaries adoption rates and phasing**

Table D shows the phasing and adoption rate across years and type of activities for producers/farmers assuming 85% of the new beneficiaries will adopt the measures and 100% adoption rate has been assumed for inherited legacy farmers.

	PY1	PY2	PY3	PY4	PY5	PY6	Total	Adoption rates
<b>IVS Rice</b>	984	1.313	1.313	766	0	0	4.375	
Adjusted (adoption rate)	837	1.116	1.116	651	0	0	3.719	85%
IVS rice/double cropping	281	375	375	219	0	0	1.250	
Adjusted (adoption rate)	239	319	319	186	0	0	1.063	85%
Cocoa Gradual Replanting	900	1.575	525	0	0	0	3.000	
Adjusted (adoption rate)	765	1.339	446	0	0	0	2.550	85%
Cocoa New Planting	900	1.575	525	0	0	0	3.000	
Adjusted (adoption rate)	765	1.339	446	0	0	0	2.550	85%
Oil Palm New Plantation	1.212	2.576	1.212	0	0	0	5.000	
Adjusted (adoption rate)	1.030	2.189	1.030	0	0	0	4.250	85%
Oil Palm/ Legacy Farmers	4.000	0	0	0	0	0	4.000	
Adjusted (adoption rate)	4.000	0	0	0	0	0	4.000	100%
IVS Rice/ Legacy Farmers	5.000	0	0	0	0	0	5.000	
Adjusted (adoption rate)	5.000	0	0	0	0	0	5.000	100%
<b>Trg. on access to potable water</b>	2.250	2.250	2.250	2.250	0	-	9.000	
Adjusted (adoption rate)	1.913	1.913	1.913	1.913	0	-	7.650	85%
<b>Roads con./rehab. Employment</b>	2.320	2.720	2.320	0	0	0	7.360	
Adjusted (adoption rate)	1.972	2.312	1.972	0	0	0	6.256	85%
<b>Vegetables</b>	100	350	350	100	50	50	1.000	
Adjusted (adoption rate)	85	298	298	85	43	43	850	85%
Nr of Targeted Beneficiaries							<b>42.985</b>	
Adopting Beneficiaries							<b>37.887</b>	

**Table E: Programme/project economic cash flow**

Costs included cover the Project base costs (as extracted from the COSTAB tables) with their physical contingencies but without taxes and price contingencies. Costs from Costab include all investment, operational, recurrent costs related to the activity and crop models (over the 20 years for trees and 10 years for rice cultivation). Below table represent net incremental benefit of each financial model, converted into shadow prices (table C) and multiplied by the number of beneficiaries (table D). Net incremental costs present all project costs avoiding double counting. The analysis shows that the Project has the capacity to generate an economic rate of return (ERR) of 32% over 20-year period, in addition to many benefits that could not be quantified. Thus, the actual ERR will likely be higher than the 32% reported. The base case net present value of the Project's net benefit stream, discounted at 16.5%, is SLL 583,734, billion (USD 67,3,million).

	NET INCREMENTAL BENEFITS							Net Incremental Costs	Cash Flow	
	IVS Rice*	IVS Rice/double cropping*	Cocoa Gradual Replanting **	Cocoa New Planting**	Oil Palm New Plantation***	Vegetables	Roads	Total Net Inc. Benefits	Economic Investment + O&M Costs	Net Incremental benefits
<b>ECONOMIC ANALYSIS</b>										
<b>PY1</b>	(7.891.129)	(1.652.260)	(676.528)	(2.214.488)	(2.945.162)	(125.536.796)	-	(140.916.362)	60.700.546	<b>(201.616.909)</b>
<b>PY2</b>	(24.953.082)	(4.352.785)	(2.988.081)	(8.096.034)	(10.702.367)	(68.986.306)	(31.951.097)	(152.029.752)	58.949.756	<b>(210.979.508)</b>
<b>PY3</b>	(15.005.609)	961.117	(4.837.950)	(8.126.491)	(9.152.970)	(27.237.611)	(24.548.568)	(87.948.082)	49.835.594	<b>(137.783.676)</b>
<b>PY4</b>	16.212.009	11.176.831	(3.067.169)	1.121.749	7.349.272	96.431.538	3.942.981	133.167.210	30.271.713	<b>102.895.496</b>
<b>PY5</b>	24.982.695	14.512.712	2.386.796	9.481.884	20.145.354	124.763.662	45.136.574	241.409.678	35.875.230	<b>205.534.447</b>
<b>PY6</b>	27.241.024	15.690.471	9.142.564	16.756.526	26.206.575	128.953.400	45.136.574	269.127.134	32.544.258	<b>236.582.877</b>
<b>PY7</b>	33.907.614	17.925.709	14.766.333	26.054.971	35.071.945	151.477.111	45.136.574	324.340.258	4.870.920	<b>319.469.338</b>
<b>PY8</b>	35.295.705	18.619.755	19.256.571	34.272.908	46.789.747	151.499.007	45.136.574	350.870.268	4.870.920	<b>345.999.348</b>
<b>PY9</b>	35.604.170	18.773.987	22.819.221	38.827.298	57.974.922	152.691.353	45.136.574	371.827.525	4.870.920	<b>366.956.606</b>
<b>PY10</b>	35.769.034	18.856.419	24.974.605	40.594.291	68.094.842	152.943.617	45.136.574	386.369.383	4.870.920	<b>381.498.463</b>
<b>PY11</b>	32.358.583	17.054.003	26.006.194	41.892.730	76.217.410	152.943.617	45.136.574	391.609.110	4.870.920	<b>386.738.191</b>
<b>PY12</b>	19.789.161	10.429.127	26.413.743	42.614.113	79.280.017	152.943.617	45.136.574	376.606.351	4.870.920	<b>371.735.431</b>
<b>PY13</b>	7.193.159	3.790.960	26.590.456	42.704.317	80.345.272	152.943.617	45.136.574	358.704.355	4.870.920	<b>353.833.435</b>
<b>PY14</b>	3.596.579	1.895.480	26.644.579	42.758.440	81.277.370	152.943.617	45.136.574	354.252.639	4.870.920	<b>349.381.719</b>
<b>PY15</b>	1.800.948	949.069	26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	351.555.698	4.870.920	<b>346.684.779</b>
<b>PY16</b>			26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	348.805.682	4.870.920	<b>343.934.762</b>
<b>PY17</b>			26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	348.805.682	4.870.920	<b>343.934.762</b>
<b>PY18</b>			26.644.579	42.803.542	77.016.351	152.943.617	45.136.574	344.544.663	4.870.920	<b>339.673.743</b>
<b>PY19</b>			26.644.579	42.803.542	61.037.530	152.943.617	45.136.574	328.565.842	4.870.920	<b>323.694.922</b>
<b>PY20</b>			26.644.579	42.803.542	41.862.944	152.943.617	45.136.574	309.391.256	4.870.920	<b>304.520.336</b>
	NPV@ 16,5% ('000 SLL)			<b>583.734.087,66</b>			* plus side rotational cropping of vegetables 0,15 ha			
	NPV@ 16,5% ('000 USD)			<b>67.313,71</b>			** plus side rotational cropping of vegetables 0,15ha , plantain 0,30 ha and cassava 0,30 ha			
	ERR			<b>32%</b>			*** plus upland rice/1 ha			

**Table F: Sensitivity analysis**

In order to test the robustness of the above results, a sensitivity analysis has been carried out, the outcomes of which are presented in Table F below. The sensitivity analysis investigates the effect of fluctuations in Project costs, benefits and delays in implementation on the NPV and EIRR. It shows the economic impacts that a decrease in project benefits - of up to -20% - will have on the project's viability. Similarly, it shows how the economic viability of the project will be affected with an increase - of up to +20% - in project costs and with one and/or two years delay in project implementation. A sensitivity analysis shows that the EIRR drops to 30.5% with an increase in project costs of 20%. The increase of costs of 10% yields a high EIRR of value of 31.5%, and a delay of project aggregate benefits by 1 to 2 years still yields a high EIRR. Finally, the analysis shows that the economic viability of the project remains attractive by preserving positive NPV and EIRR in each case.

SENSITIVITY ANALYSIS (SA)				
	Δ%	Link with the risk matrix	IRR	NPV ( SLL)
Base scenario			32,0%	583.734.087,66
Project benefits	-10%	Combination of risks affecting output prices, yields and adoption rates	31,5%	506.996.696,45
Project benefits	-20%		30,0%	430.259.305,25
Project benefits	-50%		25,3%	200.047.131,64
Project costs	10%	Increase of construction material prices	31,5%	565.370.105,22
Project costs	20%		30,5%	547.006.122,78
Project costs	50%		28,5%	491.914.175,47
1 year lag in ben.		Risks affecting adoption rates and low implementation capacity	29,6%	462.528.519,98
2 years lag in ben.			27,3%	357.713.370,66